



LE MOT DU MAIRE

Le 23 mars, vous avez renouvelé notre mandat pour les six années à venir, avec une équipe constituée de dix « anciens » et de neuf « nouveaux » conseillers municipaux. Avec leur aide, Dominique Gervais et Annie Berton à l'agglomération et moi-même à la mairie partagerons les tâches au service de notre commune. Merci pour votre confiance.

Un regret malgré tout : une participation au scrutin réduite à 48% des inscrits... Bien sûr, une seule liste de candidats n'incite pas à se déplacer, le choix étant limité et le résultat peu ou prou connu d'avance. Pourtant, même s'il est un acte libre et individuel, le vote est un devoir civique, une des bases de notre démocratie.

Je crains que cette faible participation ne révèle un certain manque d'intérêt pour le

fonctionnement de notre « vie ensemble ». Il est pourtant souhaitable que tous, jeunes et moins jeunes, s'intègrent et s'impliquent dans la vie locale. Les activités communales, les propositions de nos associations ne sont pas seulement « des services dont on profite », mais également l'occasion de développer avec son entourage des relations de tous ordres. Et nous appelons chacun d'entre vous à contribuer aux initiatives, à soutenir les animations et les services qui sont et seront proposés sur notre commune.

Je veux en tout cas remercier chaleureusement nos « anciens » qui, après un ou plusieurs mandats, ont décidé de se retirer. Merci à eux pour leur implication et leur dévouement au service de la collectivité pendant de nombreuses années.

Et bienvenue à ceux qui nous ont rejoints !

Michel Le Maoult

LE MOT DE LA RÉDACTION

Ce quatre-vingtième numéro de Livry - Info revêt un caractère particulier. D'une part, c'est le premier de ce nouveau mandat suite aux élections municipales de mars dernier, mandat qui va nous mener jusqu'en 2020. D'autre part, celui qui depuis trente et un ans était le « rédac-chef » de Livry - Info, Philippe Bailly, durant 5 mandats, a décidé de « rendre son tablier » et ne s'est donc pas présenté aux dernières élections. Le premier Livry - Info est sorti le 6 mai 1983, un 4 pages en noir et blanc prenant la suite du bulletin annuel ronéotypé qu'avait mis en place l'équipe précédente. Au cours de ces trente années, il s'est épaissi, 8 pages, 12 pages ou parfois 16 pages, il s'est enrichi de nouvelles rubriques et s'est mis à la couleur. Philippe, passionné par l'écriture, écrivait, relisait, photographiait animations et réalisations, mettait en page, plus qu'un rédacteur en chef, c'était l'homme-orchestre de Livry -Info. Philippe est actuellement en train de finaliser un ouvrage sur l'histoire de Livry. Nous l'attendons avec impatience. Nous te souhaitons « bon vent » Philippe et merci pour ce travail au service de la collectivité. Nous allons essayer de le poursuivre au mieux.

Dominique Gervais



Le conseil municipal au complet lors de la première réunion du mandat le 28 mars 2014.

De gauche à droite : Olivier Chantoiseau, Alain Arnulf, Françoise Mandy, Jeannine Godefert, Françoise Geoffroy, Philippe Perrier, Clémentine Tezzon, Annie Berton, Régis Dagron, Michel Le Maoult, Dominique Gervais, Nathalie Dethienne, Caroline Guiéba, Christophe Simon, Hervé Ducat, Michel Boulay, Didier Denizon, Nadia Bechikhi, Esther Decante.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 2014 - 2020

Suite aux élections du 23 mars dernier, un premier conseil municipal s'est tenu le vendredi 28 mars pour désigner le maire, les adjoints et les conseillers délégués. En voici la liste :



Maire :
Michel
Le Maoult



1^{er} adjoint chargé de l'animation et la communication :

Dominique Gervais

Membres de la commission : Clémentine Tezzon, Jeannine Godefert, Olivier Chantoiseau, Alain Arnulf



2^e adjointe chargée des affaires sociales :

Annie Berton

Membres de la commission : Françoise Geoffroy, Nadia Bechikhi, Françoise Mandy, Olivier Chantoiseau



3^e adjoint chargé des travaux :

Hervé Ducat

Membres de la commission : Esther Decante, Michel Boulay, Didier Denizon, Alain Arnulf



4^e adjointe chargée des affaires scolaires :

Caroline Guéba

Membres de la commission : Esther Decante, Jeannine Godefert, Philippe Perrier, Olivier Chantoiseau



5^e adjoint chargé de l'urbanisme :

Régis Dagron

Membres de la commission : Nathalie Déthienne, Clémentine Tezzon, Françoise Mandy, Christophe Simon, Michel Boulay, Dominique Gervais, Alain Arnulf



Conseillère déléguée aux finances :

Françoise Geoffroy

Membres de la commission : Annie Berton, Nadia Bechikhi, Régis Dagron, Christophe Simon



Conseiller délégué à l'environnement, aux transports :

Philippe Perrier

Membres de la commission : Nathalie Déthienne, Clémentine Tezzon



Conseiller délégué à la sécurité :

Christophe Simon

Membres de la commission : Hervé Ducat, Didier Denizon, Régis Dagron, Esther Decante

Commission d'appel d'offres : Titulaires Michel Le Maoult, Régis Dagron, Hervé Ducat, Michel Boulay, suppléants Olivier Chantoiseau, Didier Denizon, Esther Decante

Jury communal maisons fleuries / décorées : Françoise Mandy, Jeannine Godefert, Caroline Guéba, Hervé Ducat

Commission logements conventionnés : Michel Le Maoult, Annie Berton, Françoise Geoffroy, Christophe Simon, Caroline Guéba, Olivier Chantoiseau

Correspondant défense : Christophe Simon.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE, les deux élus de Livry sont :

Dominique GERVAIS et Annie BERTON

Le nouveau président de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, désigné par vote le 28 avril, est M. Louis Vogel, adjoint au maire de Melun. Dominique Gervais a été élu 8^e vice-président chargé de la politique de l'habitat.

BUDGET 2014 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal réuni le 19 mars 2014 a approuvé le compte administratif de l'année 2013. Cet exercice prend notamment en compte la majorité des dépenses pour les aménagements extérieurs du Fief du Pré. Il se clôture par un solde positif de 382.135 euros, sans emprunt nouveau.

Au cours de la même séance le conseil municipal a également adopté le projet de budget pour l'année 2014 qui s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT . 1 623 927.00 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT 1 070 394.94 €

Ce budget tient compte de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans nos écoles. Sur la base des données du début de l'année scolaire en cours, le coût annuel de la réforme s'élève à 200 € par élève approximativement.

Ce budget tient également compte des pertes de recettes

constatées depuis trois ans, notamment pour 2014 la réduction de la dotation aux collectivités locales décidée par les gouvernements successifs (1,5 milliard € au niveau national). Bien entendu ces pertes de recettes successives se cumulent chaque année.

Dans ces conditions, le conseil municipal a décidé une augmentation des taux de fiscalité de 3 % sur la taxe d'habitation et 2 % sur la taxe foncière. Ces évolutions ne compensent qu'une partie des pertes de recettes mais permettent à la commune de conserver une capacité d'intervention convenable face aux besoins estimés.

Quant à la suite des actions pour le Fief du Pré 2014 et 2015 verront :

- En dépenses, les études du maître d'œuvre pour l'adaptation du bâtiment,

- En recettes, la vente de 5 parcelles à construire au lieu-dit « Les Pressoirs », rue des Chanois, et également la cession de la partie basse du parc pour 2 500 m² environ.

M. LM.



ATTENTION TRAVAUX



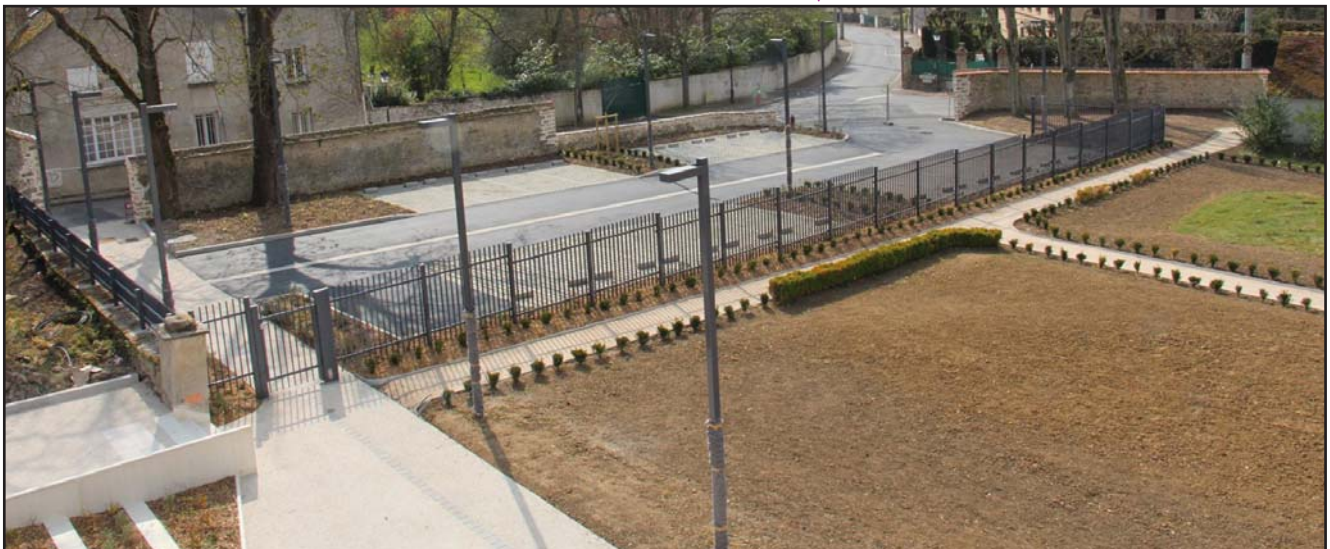
Février 2014, la voirie



Mars 2014, l'accès au bâtiment



Avril 2014, fin des travaux de la 1^{re} tranche



Point sur « LE FIEF DU PRÉ »

Après quelques mois de travaux hivernaux et printaniers, la première phase du chantier s'est récemment terminée et la réception par la commune a eu lieu fin avril. Le stationnement a été ouvert le 24 mai.

Rappelons que cette première étape a consisté en la réalisation d'un espace de stationnement public de 20 places qui devrait « décongestionner » la place de l'Eglise ; les travaux d'accès au bâtiment ont également été réalisés ainsi qu'un grand toilettage des espaces verts (arbres, pelouses, bordures, nouvelles plantations...).

La seconde phase du projet qui consistera en la transformation intérieure du bâtiment pour y accueillir les services municipaux et la salle du conseil est maintenant à l'étude pour une programmation sur les années 2015 / 2016.

Parc Dumaine

Le préau de l'ancienne école de Livry a été supprimé en même temps que les travaux du Fief du Pré afin d'ouvrir le champ de vision sur le parc Dumaine, qui le méritait. Nous en avons profité pour demander à Jean-Michel Leber de décorer cet emplacement par une fresque comme il l'avait fait sur le poste EDF à côté de la pharmacie. Si le résultat semblait faire l'unanimité, quelques imbéciles (pour rester poli !) ont souillé mi-avril cette fresque de graffitis. En général, les professionnels du tag respectent le travail des autres mais nous avons eu plutôt affaire à des « artistes de mauvais goût ». Une remise en état a été effectuée par le décorateur.

D. G.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



La vitesse excessive dans les rues de Livry est un sujet préoccupant. Le non-respect par de nombreux automobilistes de la vitesse autorisée oblige la commune à

trouver des palliatifs. C'est le cas actuellement rue de La Rochette où, à titre expérimental, des chicanes ont été installées. Comme prévu avec les riverains, une nouvelle organisation provisoire de la circulation, destinée à réduire la vitesse des véhicules, a donc été mise œuvre :

Mise en place de 3 zones d'îlots (2 dans la partie haute et 1 dans la partie basse), déviant le flux de circulation. La priorité de passage est régie par le code de la route. La vitesse conseillée est de 30 km/h.

Ce dispositif est complété par l'autorisation donnée aux riverains de stationner à cheval sur le trottoir de droite (dans le sens de la montée), le trottoir de gauche, plus praticable, étant réservé à la circulation des piétons et étant totalement interdit au stationnement.

Cette modification, en test pour une durée prévue de 4 mois, sera suivie d'un bilan qui sera fait avec les riverains afin d'en mesurer l'efficacité, avant une mise en place définitive.

C. S.

INFOS MAIRIE



La mairie vous accueille

Mairie de Livry-sur-Seine

Place de l'Eglise

77000 Livry-sur-Seine

• Tél. : 01 60 68 25 83

• Fax : 01 60 68 21 68

• Courriel : mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

• Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h15

• Le mercredi de 10h à 12h

• Le samedi (sauf fermeture exceptionnelle) de 9h à 12h

Horaires d'ouverture

Centre Communal d'Action Sociale

• Le lundi, mardi et vendredi : de 10h à 12h

• Le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h

ENGINS BRUYANTS A LIVRY-SUR-SEINE



Pour la tranquillité de tous, un arrêté municipal stipule les horaires à respecter pour les engins bruyants :

• Les jours ouvrés de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h.

• Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30.

• Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Si la mairie n'a pas à ce jour voté de règlement spécifique comme elle est en droit de le faire, le bon sens et le civisme font que chacun peut consacrer quelques minutes de temps en temps pour effectuer un minimum d'entretien devant chez soi : ramassage des détritiques, désherbage, balayage des feuilles...Merci d'avance pour votre compréhension.

Pour les propriétaires de chien, merci d'emporter un « sac à crottes » durant la promenade de votre animal de compagnie.

**Prochain Conseil Municipal :
le vendredi 27 juin à 20 h 30**

Maisons fleuries 2014

Si vous voulez vous inscrire au 55^e concours des maisons fleuries organisé par le conseil général de seine et marne, vous devez contacter la mairie au plus tard le 16 juin.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

La carte Imagine R pour les scolaires



Destinée aux jeunes franciliens scolarisés de moins de 26 ans, cette carte de transport permet de voyager facilement et moins cher toute l'année. Les jeunes peuvent ainsi se déplacer quotidiennement en transports collectifs pour suivre leurs cours mais aussi accéder à la totalité de l'Ile-de-France pendant les week-ends, les jours fériés, le soir de la fête de la Musique, les petites vacances et les mois de juillet et août.

Pour l'année 2014-2015, le coût de cette carte s'élève à 327,32 €. Cette somme est prise en charge à 50 % par le conseil général et sur décision du conseil municipal à 25% par la commune de Livry depuis plusieurs années maintenant. Au moment où cet article est rédigé le conseil n'a pas encore statué. Il serait donc laissé à la charge des familles 25% ainsi que les frais de dossier (8 €) soit 89,83 €.

Pour toute demande, il est nécessaire de retirer un dossier auprès de Véolia Transport ou en gare de Melun et de suivre les instructions fournies.

Après avoir rempli le contrat et l'avoir fait tamponner par le futur établissement scolaire, le dossier doit être impérativement envoyé ou déposé à Véolia Transport, service des cartes scolaires, 112 rue Foch, 77000 Vaux-le-

Pénil, en aucun cas l'enveloppe T fournie ne doit être utilisée par les collégiens.

Nouveauté pour cette année : à réception du courrier de confirmation de l'adhésion, les cartes « pass navigo Imagine R » pourront être rechargées en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

C. G.

CARNAVAL



Le 20 mars dernier, les enfants de maternelle ont fêté carnaval !

**Menus du restaurant scolaire :
vous pouvez les trouver sur le site internet
<http://www.livry-sur-seine.fr>,
page famille, rubrique « périscolaire ».**

**Les nouvelles inscriptions pour la rentrée
scolaire de septembre sont à faire en mairie,
au service scolaire, tél : 01 60 68 22 20.**

VENISE A LIVRY



En mars dernier, les enfants en garderie du soir étaient fiers avec leurs masques vénitiens ! En photo : Gabin, Marie avec Calvin, Malo, Lou, Julien, Julidé et Kévin.

Le bloc-notes...

INFORMATION

AUX RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Les associations sont gérées par la Direction Départementale de la Cohésion sociale de Seine-et-Marne. Pour toutes vos correspondances (modification des statuts, changements de nom des responsables...), l'adresse est la suivante :

DDCS Cité Administrative
20 quai Hyppolyte Rossignol 77010 Melun
(ne plus rien envoyer en Préfecture).

D'autre part, vous pouvez faire vivre votre association en un clic sur un espace en ligne et personnalisé (e-crédation, e-modification, e-dissolution) :

<https://compteasso.sevice-public.fr>

AGENDA DES MANIFESTATIONS

En complément des animations proposées par l'ALJEC et publiées en dernière page, voici d'autres événements à venir pour la rentrée :

Dimanche 7 septembre : motos sur la place

Dimanche 21 septembre : Bric à Brac annuel



Mercredi 10 octobre : exposition de peinture à La Chesnaie

Vendredi 12 octobre : repas à La Chesnaie

CCAS

Sortie



La prochaine sortie du CCAS aura lieu le jeudi 26 juin sur les bords de Marne : croisière commentée au départ du port de plaisance de Nogent-sur-Marne, puis déjeuner dans une guinguette sur l'île du Martin-Pêcheur à Champigny-sur-Marne et après-midi dansant.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 12 juin auprès de Malika au 01 60 68 23 45.

Forfait carte « améthyste »

Le département de Seine-et-Marne a décidé d'étendre le forfait « améthyste » pour les anciens combattants et veuves de guerre sur l'ensemble des zones 1 à 5 d'Ile-de-France moyennant 150 € de frais de participation dont 20 € de frais de dossier, ceci à compter du 1^{er} juin 2014. Les formulaires d'abonnement sont à retirer au CCAS.

PAROISSE



Les paroisses de Livry et Vaux-Le-Pénil sont associées et font partie du Pôle Missionnaire Melun-Val-de-Seine. Messe à Livry : le 5^e dimanche du mois à 9h30 (sauf juillet & août) soit le 29 juin et le 30 novembre.

• Accueil et contacts :

Secteur paroissial Vaux-Le-Pénil / Livry-sur-Seine
136, rue Charles-Jean Brilliard 77000 Vaux-Le-Pénil
Tél.: 01 60 68 12 66 courriel : eglise.vaux-livry@sfr.fr
Prêtre accompagnateur : Père Dominique Boisseau

Santé

Le Docteur MUAKA nous ayant quittés fin 2013, le cabinet médical de la Villa du Nil n'est plus fonctionnel depuis. La pénurie de médecins est un problème national. Elle est notamment ressentie dans les petites communes de Seine et Marne. Par ailleurs, actuellement près de 30% de nos médecins installés en Seine et Marne ont plus de 60 ans...

A Livry, nous avons toujours œuvré pour faciliter l'installation d'activités dans le secteur de la santé. Nous disposons aujourd'hui de plusieurs services : pharmacie, kinésithérapeutes, infirmières ..., soit un ensemble intéressant pour les patients et pour les professionnels. Mais l'absence d'un médecin est bien sûr un handicap majeur.

Après de nombreuses démarches, la Mairie a trouvé un candidat intéressé pour une installation dans notre commune : à la rentrée de septembre, le Docteur Stéphan ORBULESCU devrait prendre possession du cabinet de la Villa du Nil.

Nous lui souhaitons par avance la bienvenue, persuadés qu'il se plaira chez nous et apportera aux Livryens les services qu'ils attendent.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

NOLLEAU Eléna	le 24/01/2014
LIONNE Cyhana	le 13/02/2014
HELIN Johanna	le 25/02/2014
RIVIERE Rodrigue	le 07/03/2014
MOINE CHASSAING Alan	le 11/03/2014
MARTINEZ Timéo	le 17/03/2014

Mariage :

PAUSE Gilberte et MORLAN Marc	le 30/04/2014
----------------------------------	---------------

Décès :

HILAIRE Daniel	le 22/01/2014
BAILLY Gérard	le 04/02/2014
SAULE Emilienne veuve Schacre	le 10/02/2014
JARILLOT Michel	le 12/02/2014

Le bloc-notes...

A.R.V.A.L.

Des nouvelles de l'A.R.V.A.L.

Après une année 2013 marquée par l'organisation du symposium des vignes d'Île-de-France, l'année 2014 a démarré comme à

l'accoutumée par la taille de mars et la mise en bouteilles du cru 2013 le 5 avril. Celui-ci, un peu plus généreux qu'en 2012, a permis de boucher environ 300 bouteilles. La qualité est bonne et les adhérents de l'association ont donc pu bénéficier chacun de 2 bouteilles de

ce « millésime ». Une petite gelée d'avril a cependant touché quelques pieds mais ceci ne devrait pas avoir trop de conséquences sur la récolte future. Tout dépendra maintenant de l'ensoleillement d'été. Le repas des vendanges est prévu le samedi 4 octobre.



A chacun sa brouette, travaux d'entretien durant l'hiver dernier.



La taille de mars



Tout sourire après la mise en bouteilles du 5 avril.

URBANISME

La commune va créer prochainement un petit lotissement de 5 parcelles rue des Chanois (entre les n° 58 et 64) sur des terrains communaux en partenariat avec un aménageur ; nous l'avons baptisé « Les Pressoirs », nom d'un ancien lieu-dit du village dans ce secteur. D'autre part, le projet de construction de 14 logements locatifs rue de Melun par les Foyers de Seine-et-Marne devrait démarrer dans les prochaines semaines.

Le bloc-notes...

A.L.J.E.C.

Trois soirées festives ont animé l'ALJEC en ce début d'année, une soirée « rock & salsa » le 1^{er} février sous la houlette de « Victor » ; « l'ALJEC en fête », 2^e édition le 29 mars, sur la base d'un moment de convivialité intersections qui a réuni plus de 130 personnes, et une soirée organisée par la section Danse de salon le 5 avril.

Actuellement, l'association est heureuse de vous proposer :

- des **stages de Zumba**, ils sont ouverts à tous les mardis soirs à 20h avec *Benoît* *

- de la **marche nordique** avec *Matthieu*, (inscription obligatoire préalable) *

- une journée « **SPORTS** », le 1^{er} juin, sur la commune, sous l'égide des *Foyers Ruraux de Seine-et-Marne*, où vous pourrez vous essayer à diverses disciplines et participer à des mini-tournois

- une **balade contée** au départ de l'ALJEC, le 14 juin en partenariat avec l'association « *Ô Debi* ».

- la soirée de fin de saison de la section **Danse** de salon le 14 juin.

- du 16 au 21 juin, **SEMAINE PORTES OUVERTES** : l'ALJEC vous ouvre la porte de toutes ses sections, venez essayer les activités



Sortie des « jeudis de l'ALJEC » à Paris (près du Panthéon).

qui vous sont proposées dans notre village

Clôture de la saison le 28 juin avec le **gala de la section Danse jazz** et les traditionnels **Feux de la Saint-Jean**.

(*) dates et informations à consulter sur le site : <http://aljec.jimdo.com> ainsi que le planning des activités des **Jeudis de l'ALJEC**

RENTREE 2014-2015 :

animations, démonstrations
et inscriptions au FORUM
le 7 septembre 2014 de 10h à 18h.

Composition et impression : 01 64 06 90 12

imprimerie
de *Mormant*

« Imprimé sur du papier recyclé »
Photos : D. Gervais, P. Bailly et l'ALJEC